



UFR LETTRES ET SCIENCES HUMAINES



Master Psychologie Sociale du Travail et des Organisations – PSTO

Responsables : Tiphaine Huyghebaert-Zouaghi & Sophie Berjot

Consignes pour le mémoire de recherche (TER)

Le mémoire de recherche est un travail conséquent, nécessitant de l'organisation et de la rigueur. Les étudiant·e·s sont encouragé·e·s à consulter leur directeur·ice de mémoire le plus tôt possible pour planifier les différentes échéances et jalons permettant de réaliser progressivement ce travail.

Envoi et partage du document

Avant chaque envoi à votre directeur·ice de mémoire (pour relecture ou envoi final), veillez à ce que le nom de votre fichier indique clairement la nature du document, l'année du diplôme (M1 ou M2), votre nom et la version du document (e.g., V1, V2, VF). Par exemple, pour la première version TER_M1_Dupont_V1 ou pour la version finale TER_M1_Dupont_VF.

Conventions rédactionnelles

- Ecrire le travail de manière impersonnelle (e.g., « L'objectif de ce travail était » et non pas « Mon/Notre objectif était... »)
- Soigner l'orthographe, la grammaire, la clarté et la précision des propos (évitez les phrases longues et les répétitions).

Mise en forme

- Marges : 2,5 cm ;
- Texte justifié
- Police : Time New Roman, taille 12 ;
- Interligne : 1,5 ;
- Le mémoire est paginé de la première à la dernière page ;
- Longueur du document : 20 pages (\pm 5 pages) du début de l'introduction à la fin de la conclusion (i.e., sans compter les références, les tableaux et annexes, le résumé, les remerciements et la page de garde).
- Le mémoire doit respecter les normes APA 7^{ème} édition (2019) : citation des auteurs dans le texte et dans la liste de références, niveaux de titre, méthode/résultats, tableaux, figure, etc. (différentes ressources en ligne expliquent ces normes, [par exemple](#))

Structuration et contenu du mémoire

Page de garde

Prénom et nom ; logos URCA et C2S ; titre bien visible en gras ; année universitaire ; nom de la directrice ou du directeur de mémoire.

Table des matières

Indiquer les différentes parties et sous-parties avec les numéros de pages correspondantes

Résumé/Abstract

- Résumé de 150 mots en français + 5 mots-clés en français
- *Abstract* en anglais + 5 mots-clés en anglais.

Introduction (1 à 2 pages)

- Introduction de la problématique située dans un contexte théorique, de ses enjeux ;
- Présentation des objectifs de la recherche et du plan de la partie théorique.

Revue de la littérature (6 à 8 pages)

- Présentation de l'état des connaissances actuelles sur le sujet abordé (évités les sujets connexes) avec la méthode « en entonnoir » (du plus général au plus spécifique) ; à présenter sous formes de sous-parties titrées conformément aux normes APA ;
- La revue de littérature doit permettre, a minima, la définition des variables d'intérêt, une revue de la littérature pertinente (au regard de la problématique) sur ces variables, et la formulation d'hypothèses. Ces hypothèses doivent être justifiées, argumentées et étayées au regard de la littérature scientifique (il doit donc y avoir suffisamment d'informations disponibles dans l'introduction pour comprendre les hypothèses). Une hypothèse peut être exploratoire (le préciser) mais doit tout de même être justifiée, argumentée, et étayée avec les éléments disponibles dans la littérature scientifique (par exemple, en s'appuyant sur des construits ou champs théoriques connexes).

Méthodologie (2 à 4 pages)

Elle comprend les parties suivantes, présentées dans cet ordre :

- Procédure : méthode de recueil des données et de recrutement, démarches liées à l'éthique de la recherche, consentement éclairé, etc.
- Participants : nombre de participants, description socio-démographique, critères d'inclusion et d'exclusion ;
- Matériel : outils utilisés (description des différents outils : construction, consigne, validation, alpha ou omega pour les échelles, etc.) ; les outils utilisés doivent être intégralement présentés en annexes ;

Résultats (2 à 4 pages)

- Présentation des résultats en commençant par les éventuels prérequis (manipulation check, gestion des données aberrantes, etc.) puis dans le même ordre que la présentation des hypothèses ;
- Les analyses rapportées doivent correspondre au test des hypothèses formulées ;
- Si nécessaire, utilisez un système de titrage (e.g., Analyses préliminaires ; Analyses principales ; Analyses complémentaires/exploratoires [le cas échéant, justifiez les]) pour davantage de pédagogie ;
- Ne pas interpréter les résultats dans cette partie. Il convient de simplement décrire les résultats. Seules des phrases comme « ce pattern de résultats est conforme à l'hypothèse 1 » sont admises.
- Utilisation de façon adaptée des tableaux ou graphiques synthétisant les données et dûment titrés et numérotés (les normes APA proscrivent les redondances entre les résultats présentés dans le texte, dans les graphiques et dans les tableaux). A des fins d'égalité concernant la longueur du document, il est attendu de ne pas mettre plus de trois tableaux/graphiques dans le corps du texte (au-delà de trois, les tableaux/graphiques peuvent être mis en annexe).

Discussion (4 à 7 pages)

- Résumé et synthèse des résultats, sans chiffrage. Faire bref et efficace.
- Interprétation des résultats au regard des hypothèses et de la littérature existante
- Implications théoriques des résultats (en quoi contribuent-ils à la littérature scientifique ?)
- Implications pratiques des résultats (la plupart des sujets de TER s'y prêtent)
- Limites de la recherche (ex : critiques méthodologiques et conceptuelles) et perspectives de_recherches futures pour pallier ces limites.

Références (et non bibliographie)

- Présentation de toutes les références citées dans le mémoire selon les normes de l'*American Psychological Association* (APA, 7^{ème} édition, à respecter impérativement)

Annexes

- Possibilité d'ajouter des annexes, souvent du matériel (attendu, voir partie matériel) ou des résultats (e.g., tableaux, graphiques).
- Ces annexes doivent être ordonnées, numérotées et listées dans la table des matières.